

La Roche sur Yon, le 4 février 2012

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

LE 25 février 2012 – 14H30

À LA MAISON DES FAMILLES (face au Haras)

Boulevard Aristide Briand – 85000 La Roche Sur Yon

Ordre du jour :

- Révision des statuts de l'association (vous pouvez consulter sur le site www.cheval-vendéen.com la proposition des nouveaux statuts agréés par la SHF)
- Passage du comité à 14 membres au lieu de 12 actuellement.

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LE 25 février 2012 – 14H45

À LA MAISON DES FAMILLES (face au Haras)

Ordre du jour :

Rapport moral 2011
Rapport financier 2011
Budget prévisionnel 2012
Rapport d'orientation 2012
Questions diverses (1)
Élections pour le renouvellement du bureau (2) (3)

Intervention d'Annick PECCIA sur l'organisation des concours modèles et allures

LABEL VENDEEN : remise des certifications « cheval et poney de sport vendéen » pour les prétendants nés en 2008

- (1) : les questions diverses doivent être formulées préalablement par écrit et adressées à la secrétaire de l'association, Mademoiselle Stéphanie MARRET au plus tard 8 jours avant l'assemblée générale soit avant le 17 février 2012
- (2) : à ce jour, 6 membres sont sortants. Les personnes intéressées par un poste au sein du comité doivent adresser **leur candidature par mail ou par courrier**, à la secrétaire de l'association au plus tard 8 jours avant l'Assemblée Générale soit le 17 février 2012
Les personnes ne pouvant être présentes peuvent être représentées, chaque membre ne pouvant posséder que 3 pouvoirs maximum (cf pouvoir ci-joint).
- (3) ne peuvent voter que les membres à jour de leurs cotisations 2011 et 2012

Coordonnées de la secrétaire de l'association :

Mademoiselle Stéphanie MARRET – 2 Impasse du Moulin aux Draps – L'angle – 85110 CHANTONNAY
adresse mail : quizmotte@aol.com

ASSELVEN

Maison du cheval de la Vendée - Bd des Etats-Unis – 85000 La Roche sur Yon
Tél : 06 25 04 78 74 – Email : chevalvendéen@aol.com - Site Web : www.cheval-vendéen.com

POUVOIR

Je soussigné,, agissant en tant que membre de l'ASSELVEN, certifiée être à jour de ma cotisation pour l'année 2012, donne pouvoir à :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire et l'Assemblée Générale ordinaire qui auront lieu

Le 25 février 2012 à 14h30 et à 14h45

Lieu de réunion : Maison des familles à la Roche sur Yon (face au Haras)

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale extraordinaire et à l'Assemblée Générale ordinaire, émarger la feuille de présence, et prendre part à toutes les délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à, le

SIGNATURE DU MANDANT

Précédée de « Bon pour pouvoir »

SIGNATURE DU MANDATAIRE

Précédée de « Bon pour acceptation »

ASSELVEN